



Les partis populistes de droite radicale et la démocratie face à la pandémie de COVID-19 : Analyse comparée de la communication du Rassemblement national et du *Vlaams Belang*

Anthony Ricotta

DANS **REVUE INTERNATIONALE DE POLITIQUE COMPARÉE** 2023/3-4 Vol. 30 , PAGES 267 À 301
ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 1370-0731

ISBN 9782807380158

DOI 10.3917/ripc.303.0267

Date de mise en ligne : 12/07/2024

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2023-3-page-267?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

LES PARTIS POPULISTES DE DROITE RADICALE ET LA DÉMOCRATIE FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19 : ANALYSE COMPARÉE DE LA COMMUNICATION DU RASSEMBLEMENT NATIONAL ET DU *VLAAMS BELANG*

Anthony RICOTTA

Politologue, doctorant au sein de l'Institut de Sciences Politiques Louvain-Europe (ISPOLE) – UCLouvain

Introduction

La pandémie de COVID-19 a posé des questions importantes, notamment en termes de gestion de la crise (par ex. Bouhon, Jousten, Miny & Slautsky, 2020), mais également concernant le caractère démocratique ou non des mesures prises par les autorités étatiques. Lors de cette période extraordinaire, le fonctionnement démocratique des États européens a été altéré. En Belgique et en France, des prérogatives exceptionnelles ont été octroyées aux gouvernements, leur permettant de restreindre significativement les libertés et droits individuels de leurs citoyens, à travers par exemple les confinements, les couvre-feux ou les passeports sanitaires. La légitimité démocratique de telles extensions de pouvoir a été la cible de contestations par différents pans de la population (Schiffino & Jamin, 2021), certains allant même jusqu'à qualifier ces mesures de liberticides, ou à accuser les gouvernements de sombrer dans l'autoritarisme (voir Bobba & Hubé, 2021 ; Rennó & Ringe, 2023). Certains partis, qualifiés de populistes de droite radicale dans la littérature, ont été actifs dans la contestation de ces mesures restrictives, accusant ainsi les autorités politiques d'abus de pouvoir (voir Wondreys & Mudde, 2022).

En temps de crise, les partis populistes ont tendance à attirer davantage les citoyens (Kriesi & Pappas, 2016 ; Mudde, 2007). Lors de ces

événements critiques, ils se positionnent plus que d'ordinaire comme les représentants du peuple (Kriesi & Pappas, 2016). Dans cette optique, la pandémie de COVID-19, combinée au poids croissant des partis populistes de droite radicale (Biard, 2019) sur la scène électorale, pose question quant aux déclarations qu'ils ont pu tenir durant cette période, notamment sur l'état de la démocratie. En effet, la critique de la démocratie libérale contemporaine est au cœur de l'idéologie de ces partis. Ils font appel au peuple, parfois à des dispositifs de participation citoyenne tout en critiquant *l'establishment* et le fonctionnement des institutions démocratiques représentatives (Mudde, 2007). Ce faisant, ils se positionnent comme les défenseurs d'une forme de démocratie authentique qu'ils opposent à la démocratie libérale contemporaine (Debras, 2016).

En période pandémique, la prévalence des exécutifs et la mise en retrait des parlements sont mises en évidence (Bouhon *et al.*, 2020). Cela pose question quant au caractère démocratique de la gestion de la pandémie et pourrait dès lors intensifier les positionnements habituellement critiques de ces partis sur la démocratie. L'étude de leurs propos sur cet enjeu, durant cette période si particulière, apparaît alors pertinente et nécessaire : cet article cherche à remplir cet objectif. Il ne vise pas tant à rendre compte de leur projet politique quant à cet enjeu, qu'à interroger leurs positionnements par rapport au fonctionnement de la démocratie durant la crise sanitaire. Pour ce faire, l'article procède à une analyse des propos tenus par le *Vlaams Belang* (VB) et le Rassemblement national (RN) – deux partis populistes de droite radicale – lors de cette période, et ce dans une optique de double comparaison : d'une part, entre les propos que ces deux partis ont tenus et, d'autre part, entre les propos qu'ils ont tenus sur Twitter (« X » depuis juillet 2023) et dans leurs interventions orales au sein de la chambre basse de leur parlement national respectif. Pour le VB, il s'agit de la Chambre des représentants et, pour le RN, de l'Assemblée nationale.

La recherche s'inscrit dans le sillage de la littérature naissante qui interroge la relation que les partis populistes de droite radicale – et plus largement les partis populistes – ont eue à la crise sanitaire (par ex. Rennó & Ringe, 2023 ; Wondreys & Mudde, 2022). En procédant à une analyse de discours dans deux arènes, en se concentrant sur un enjeu spécifique – la démocratie – et sur deux cas d'étude particulièrement pertinents, l'étude contribue substantiellement à cette littérature émergente.

Dans la suite de l'article, nous revenons sur les caractéristiques des partis populistes de droite radicale ainsi que sur leur relation à la

démocratie. Nous présentons, par après, la démarche méthodologique mobilisée pour étudier les propos que le RN et le VB ont tenus sur la démocratie lors de cette période. La partie empirique de l'article expose ensuite les résultats de l'analyse thématique réalisée. Enfin, nous discutons les résultats de l'analyse à la lumière des caractéristiques de ces partis et dressons une conclusion.

Les partis populistes de droite radicale et la démocratie

Les partis populistes de droite radicale entretiennent une relation particulière avec la démocratie (par ex. Crum, Olear & Overeem, 2023). Avant de s'y intéresser, il convient de caractériser cette famille de partis politiques dans l'optique d'en présenter les singularités et ainsi d'éclairer la position que ces forces politiques adoptent vis-à-vis de la démocratie.

Définir le populisme n'est pas chose aisée : les débats internes à la littérature qui s'y intéresse en témoignent, s'accorder sur une seule et unique définition reste à ce stade difficile (Rooduijn, 2014). Il est tantôt considéré comme un style politique (par ex. Biard & Dandoy, 2018), tantôt comme une idéologie fine (Mudde, 2004). *In fine*, malgré ce dissensus manifeste, les deux courants s'accordent pour reconnaître l'essence du populisme, à savoir l'antagonisme entre les élites et le peuple souverain, ainsi que les limites de sa portée idéologique. Les deux courants soulignent en effet que le populisme doit être complété par des idéologies, qu'elles soient de droite ou de gauche (Biard, 2021 ; Mudde & Kaltwasser, 2017). Cela étant dit, cet article n'a pas prétention à trancher ce débat. Aussi, le populisme y est appréhendé par le prisme de ses traits consensuels. Quatre caractéristiques tendent à faire consensus dans la littérature, le populisme reprend : une opposition du peuple aux élites de la société qui sont considérées comme corrompues et intéressées ; la défense d'une identité populaire homogène ; un leader charismatique qui prétend émaner du peuple et le représenter ; la promotion d'une démocratie « véritable », à savoir une démocratie participative, directe, qui rendrait le pouvoir au peuple (Biard, 2021 ; Mudde & Kaltwasser, 2017 ; Rooduijn, 2014).

Les partis populistes de droite radicale combinent les caractéristiques de la droite radicale avec celles du populisme. La droite radicale se distingue par « l'opposition à certaines caractéristiques de la démocratie libérale, en particulier le pluralisme politique et la protection constitutionnelle des minorités » (Mudde, 2007, p. 25, trad.), par la vision des

inégalités fondamentales comme étant naturelles et en dehors du ressort de l'État et par la promotion d'une modernité alternative (Mudde, 2007). La radicalité de ces partis est, d'une part, à trouver dans le projet politique alternatif qu'ils promeuvent et, d'autre part, dans la rhétorique qu'ils mobilisent pour le défendre, qui se veut fondamentalement agressive en ce qu'elle contrevient aux fondements des démocraties libérales (Betz & Johnson, 2004).

Outre leur caractère populiste, Mudde (2007) souligne que ces partis sont nativistes et autoritaristes. Premièrement, ils sont nativistes, c'est-à-dire qu'ils défendent « une combinaison de nationalisme et de xénophobie » (Mudde, 2007, p. 22, trad.). Selon eux, l'État serait menacé par tout ce qui provient de l'étranger (Betz, 1994 ; Mudde, 2007 ; Mudde, 2017). Deuxièmement, ces partis sont autoritaristes (Mudde, 2007). Ils défendent la mise en place d'une société qui soit ordonnée, dans laquelle les écarts à la loi seraient durement sanctionnés. Cela peut impliquer des peines de prison plus longues qui peuvent aller jusqu'à la perpétuité, l'expulsion de criminels d'origine étrangère et la réinstauration de la peine de mort (Biard, 2021). Par ailleurs, les partis populistes de droite radicale se distinguent par une opposition, totale ou partielle, à la mondialisation et, en Europe, à l'Union européenne (Biard, 2021 ; Crépon, Dezé & Mayer, 2015).

La démocratie est également au cœur des idéologies de ces partis : ils défendent une démocratie véritable qu'ils estiment légitime, en opposition à la démocratie représentative contemporaine dirigée par des élites qu'ils qualifient de corrompues, d'illégitimes et de non représentatives du peuple. Ils se positionnent comme les seuls capables de redorer le blason de la démocratie par le retour de la souveraineté dans les mains du peuple (Debras, 2016 ; Mudde, 2007). La défense d'une telle position les mène ponctuellement à déformer la réalité (Schiffino & Jamin, 2021).

Ces partis défendent l'instauration d'une démocratie populaire. Ils promeuvent le plébiscitarisme, qui renvoie à l'idée de décisions prises plus directement par le peuple (Debras, 2016 ; Mudde, 2007). En ce sens, ils soutiennent la mise en place de mécanismes de démocratie participative¹. Ils font de l'instauration ou de l'usage plus important du référendum, l'une de leurs revendications majeures (Bedock, Best, Otjes

1. La littérature distingue souvent démocratie participative, directe ou encore délibérative. Malgré les différences conceptuelles entre ces théories de la démocratie, Smith (2009) souligne la dynamique participative commune qui les relie. C'est pourquoi, dans le cadre de cet article, – dont le but n'est pas d'évaluer à quelle théorie un mécanisme participatif est lié – nous ne distinguons pas ces différentes théories et formes de démocratie soutenant la participation citoyenne. Nous les regroupons toutes sous le label de « démocratie participative » et les considérons comme constituant un *continuum*.

& Weisskircher, 2023 ; Mudde, 2007). La démocratie participative est, dans un contexte de crise de confiance des citoyens, de plus en plus considérée comme la solution pour pallier les dénonciations du manque d'implication de la population dans la chose politique (Schiffino, Jacquet, Cogels & Reuchamps, 2019). C'est dans cette logique que les partis populistes de droite radicale soutiennent cette forme de démocratie. Cependant, la souveraineté ne devrait être concentrée que dans les mains du peuple légitime composé des natifs de l'État. Dès lors, ils soutiennent la mise en place d'une ethnocratie, c'est-à-dire la gestion de l'État par une ethnie particulière (Mudde, 2007).

Loin de refuser toute forme de démocratie représentative, les partis populistes de droite radicale s'opposent à la démocratie représentative contemporaine, à savoir une démocratie dans laquelle les représentants politiques seraient corrompus et nuiraient aux intérêts du peuple (Mudde, 2007). Ils procèdent ainsi à une personnalisation du pouvoir : ils considèrent être les seuls représentants légitimes du peuple (Mudde, 2007). En questionnant la légitimité même de leurs opposants politiques, les partis populistes de droite radicale contestent *de facto* le pluralisme politique qui est central dans les démocraties libérales (Crum *et al.*, 2023).

Bien que certains considèrent que le populisme puisse être un correcteur démocratique (par ex. Huber & Schimpf, 2015 ; Mouffe, 2000), le populisme de droite radicale est souvent pointé du doigt pour la menace qu'il représenterait pour les démocraties libérales contemporaines (Akkerman, 2003 ; Albertazzi & Mueller, 2013). En plus des aspects démocratiques procéduraux, qui concernent les procédures étatiques (Schiffino, 2003), la démocratie libérale met l'accent sur les aspects démocratiques substantiels, qui renvoient à la démocratie « en tant qu'idéal de société » (Schiffino, 2003, p. 16). Parmi ceux-ci, l'on retrouve « la transparence, [les] libertés civiles, (...) l'État de droit, (...) la responsabilité des dirigeants et [les] droits des minorités » (Coppedge *et al.*, 2011, p. 253, trad.). La liberté d'expression, la séparation des pouvoirs, la liberté des médias et le pluralisme sont également des principes garantis par les Constitutions des démocraties libérales (Albertazzi & Mueller, 2013). Outre le pluralisme politique, ces partis sont accusés d'ébranler les mécanismes de protection des minorités en vigueur dans les démocraties libérales. Ils considèrent qu'il ne faudrait pas limiter la souveraineté populaire par les libertés et droits individuels (Mudde, 2007 ; Mudde & Kaltwasser, 2017).

Les principes qu'ils promeuvent tendent à se rapprocher d'une forme illibérale de démocratie (Mudde & Kaltwasser, 2017), qui contraste avec les fondements des démocraties libérales (voir Albertazzi & Mueller,

2013 ; Coppedge *et al.*, 2011). Compte tenu de la finalité de l'étude, lorsque nous faisons référence à la démocratie, nous entendons la démocratie libérale. En effet, c'est la manière dont ces partis se positionnent par rapport à la démocratie, telle qu'elle est organisée dans leur État respectif, qui est interrogée : une conception libérale est ainsi à privilégier dans l'article.

Cette recherche s'inscrit dans la lignée d'études récentes qui se sont penchées sur les positionnements des partis populistes – dans notre cas, populistes de droite radicale – vis-à-vis de la pandémie de COVID-19. Contrairement à leurs homologues au pouvoir, les partis populistes de droite radicale siégeant dans l'opposition ont tenté de politiser la crise sanitaire et de la nourrir, en vue de la lier aux enjeux centraux à leurs idéologies (Bobba & Hubbé, 2021 ; Meijen, 2021 ; Rennó & Ringe, 2023). Par exemple, conformément à leur nature nativiste, ils ont souligné le rôle de la migration dans la diffusion du virus. De la même façon, fidèles à leur caractère populiste, ils se sont montrés fortement critiques de la gestion de la crise sanitaire par les autorités politiques de leur État respectif (Wondreys & Mudde, 2022). En ce sens, ils ont appréhendé la crise sanitaire essentiellement comme une crise de gouvernance (Rennó & Ringe, 2023). Paradoxalement, ces partis se sont également positionnés comme les défenseurs des libertés et droits individuels face aux autorités gouvernementales supposées avoir des sursauts autoritaires (Camus, 2021).

Approche méthodologique

Pour rendre compte des propos des partis populistes de droite radicale sur la démocratie durant la crise sanitaire, le RN et le VB sont étudiés. Nous nous penchons sur l'ensemble des discours que ces partis ont pu tenir sur la démocratie durant cette période, en ce compris ceux qui ne sont pas en lien direct avec les mesures sanitaires. Ceci permet notamment de rendre compte de la centralité de la démocratie dans leurs propos et de leur tendance à lier ce sujet avec une multitude de questions.

En plus de leur poids électoral solide et de leur ancrage historique majeur (Biard, 2021), le RN et le VB apparaissent comme des archétypes de cette famille de partis (voir Betz & Johnson, 2004 ; Mudde, 2007) : cela rend leur comparaison intéressante. Tous deux se montrent fortement critiques à l'encontre de l'*establishment* de leur État respectif. Le VB considère que les élites sociétales – parmi lesquelles les partis traditionnels, les académiques ou encore les journalistes – sont fondamentalement opposées au peuple légitime composé, selon lui, des Flamands

de souche. En effet, le VB est un parti ethnorégionaliste flamand, c'est-à-dire qu'il souhaite l'accroissement de l'autonomie de la Flandre et même son indépendance. Cet attribut le mène à qualifier l'État belge d'antidémocratique, notamment car il bénéficierait exclusivement aux intérêts des Francophones. Par ailleurs, il dénonce le « cordon sanitaire » appliqué à son encontre par les partis traditionnels, pour l'exclure de toute coalition gouvernementale, car il remettrait *de facto* en question la souveraineté populaire en le stigmatisant systématiquement (Abts, 2015 ; De Cleen, 2016 ; De Winter, Gomez & Lynch, 2018 ; Rennó & Ringe, 2023). Quant au RN, il se positionne clairement comme le défenseur du peuple français contre l'*establishment* qu'il accuse de corruption et de mépris envers la démocratie. Bien qu'il questionne le système politique français contemporain, en promouvant l'instauration de mécanismes de démocratie participative parmi lesquels le référendum d'initiative populaire (Crépon *et al.*, 2015 ; Ignazi, 2012 ; Ivaldi, 2012), le RN ne remet pas pour autant en question ses fondements constitutionnels représentatifs (Kelbel, Navarro & Neihouser, 2023).

La comparaison du VB et du RN semble également pertinente au regard des similitudes qui entourent la gestion de la crise sanitaire dans leur État respectif, et ce, tant en termes de préparation et de mesures prises, que de réactions de protestation de la population (voir Desson, Weller, McMeekin & Ammi, 2020 ; Neumayer, Pfaff & Plümper, 2023). Par ailleurs, les singularités institutionnelles et politiques de leur environnement respectif rendent la comparaison de leur rhétorique lors d'une telle période d'autant plus intéressante qu'elle pourrait diverger du fait de ces différences. Conformément au caractère dualiste de la fédération belge (Reuchamps, 2013) et à l'ethnorégionalisme que défend le VB (De Winter *et al.*, 2018), nous pouvons nous attendre à une instrumentalisation, par ce parti, de la crise au service de la promotion de cette position. De la même façon, nous pouvons supposer qu'il pointe du doigt l'inefficacité de la gestion de la crise par l'État fédéral belge, ainsi que sa non-inclusion dans les discussions qui l'ont entourée (Faniel & Sägger, 2020). Quant au RN, qui évolue dans un régime semi-présidentiel, dans lequel le pouvoir de l'exécutif et *a fortiori* celui du Président est majeur (Magni-Berton, 2023), nous pouvons nous attendre à ce qu'il pointe du doigt la présidentialisation de la gestion de la pandémie (Schouler & Mucchielli, 2022).

L'analyse comparée de leurs propos sur la démocratie durant la pandémie s'est basée sur les discours qu'ils ont tenus dans les tweets publiés – ou relayés – sur leur compte officiel et dans les interventions

orales² de leurs députés en commission et en séance plénière³. Tandis que les tweets sont de plus en plus utilisés pour marquer des positionnements politiques – notamment en temps de crise – et sont des moyens d’expression destinés à toucher le grand public (Castanho Silva & Proksch, 2022 ; Roginsky & De Cock, 2015), les interventions orales visent avant tout les représentants politiques et permettent une prise de position plus ou moins longue, argumentée, officielle et professionnelle par opposition aux tweets qui sont plus informels. Par ailleurs, Twitter permet de s’affranchir des garde-fous qui peuvent restreindre la liberté de parole au sein des institutions politiques et des médias traditionnels (Castanho Silva & Proksch, 2022 ; Hobeika & Villeneuve, 2017). Compte tenu de la différence de nature entre ces deux supports d’expression et de leurs singularités, la rhétorique de ces partis dans ces deux arènes pourrait se révéler différente, et ce, tant en termes de forme que de fond : cela rend leur comparaison pertinente.

La période privilégiée pour la collecte des données s’étend du 1^{er} mars 2020 au 30 septembre 2021. Pour les tweets, l’outil de recherche avancée de Twitter a été mobilisé pour accéder aux déclarations qui auraient pu être pertinentes au regard de notre problématique⁴. Par la suite, l’ensemble des résultats a été parcouru pour ne retenir que ceux qui abordaient la démocratie. Quant aux interventions orales de ces partis, une sélection manuelle a été réalisée à la suite de la consultation de l’ensemble des interventions de leurs députés⁵. Après une sélection

2. Plus précisément, nous étudions les questions orales posées par les députés du VB à la Chambre des représentants et les interventions orales – ce qui inclut les questions orales – des députés du RN à l’Assemblée nationale. Il est évident que comparer les interventions orales du RN, qui ne reprennent pas uniquement les questions orales, et exclusivement les questions orales du VB, n’est pas idéal. Le choix d’étendre, pour le RN, les données collectées à toutes les interventions orales des députés s’est fait par manque de questions orales traitant du sujet qui nous intéresse.

3. Ce sont les tweets des partis et non des députés qui ont été analysés. Cela génère une relative asymétrie entre les jeux de données puisque les interventions orales de ces représentants ont été étudiées s’agissant de l’arène parlementaire. Cependant, plusieurs motifs réduisent le risque de dissonance entre le contenu idéologique des interventions orales des députés au sein du parlement et celui des tweets relayés sur le compte du parti : d’abord, les députés du VB et du RN sont souvent à l’origine du contenu des tweets publiés sur le compte officiel de leur parti ; ensuite, la forte verticalité qui caractérise l’organisation interne des partis populistes de droite radicale (Crépon *et al.*, 2015 ; Pauwels, 2011) réduit la possible divergence entre le contenu idéologique des deux jeux de données ; enfin, *a posteriori*, l’analyse révèle une forte homogénéité des données indépendamment de leur origine.

4. Les lemmes utilisés sont : démocrate*, représent*, particip*, citoyen*. État de droit, libertés, droits. Pour le VB, ils ont été, au préalable, rigoureusement traduits en néerlandais, les tweets de ce parti étant publiés dans cette langue.

5. L’ensemble des interventions orales des députés de chaque parti ayant été extrait, nous avons procédé à une première lecture visant à exclure celles qui n’étaient pas pertinentes pour la recherche – parmi lesquelles l’on retrouvait nombre d’interventions abordant des éléments d’ordre technique (par ex. le stock de masques disponibles). Ces interventions ayant été écartées, nous avons procédé à une lecture approfondie des interventions subsistantes (cf. effectif) et sélectionné celles qui abordaient directement les enjeux démocratiques.

rigoureuse des propos tenus par ces partis sur cet enjeu, le corpus de données analysées est le suivant.

En vue de contextualiser les propos qui sont présentés dans la suite de l'article, il est utile de revenir sur les événements importants – relatifs à la crise sanitaire – qui se sont déroulés lors de la période étudiée.

		RN	VB
Tweets	Effectif	53	83
	Éléments sélectionnés pour l'analyse	39	32
Interventions orales	Effectif	148	274
	Éléments sélectionnés pour l'analyse	51	53

Tableau 1 : Aperçu du corpus de données (nombre)

État	Périodes					
	Début de pandémie*	Premier relâchement**	Premier rebond***	Deuxième relâchement	Deuxième rebond****	Troisième relâchement*****
Belgique	Confinement (18 mars) et pouvoirs spéciaux	Déconfinement (4 mai) et mesures restrictives	Mesures strictes (19 octobre)	Levée des restrictions (1 ^{er} décembre) et début de la vaccination	Mesures strictes (27 mars)	Levée progressive des mesures strictes (à partir du 8 mai), instauration du passe sanitaire et « loi pandémie »*****
France	Confinement (17 mars) et état d'urgence	Déconfinement (11 mai) et mesures restrictives	Confinement généralisé (30 octobre)	Déconfinement (15 décembre) et début de la vaccination	Mesures strictes (3 avril)	Levée progressive des mesures strictes (à partir du 3 mai) et inswtauration du passe sanitaire
Dates	Mars 2020 – mai 2020	Mai 2020 – octobre 2020	Octobre 2020 – décembre 2020	Décembre 2020 – mars/avril 2021	Mars/avril 2021 – mai 2021	Mai 2021 – 30 septembre 2021

* Les pouvoirs spéciaux ont été octroyés le 26 mars 2020 pour une période de trois mois. Quant à l'état d'urgence français, il est déclaré le 24 mars 2020. Le régime de crise se prolonge, sous différentes formes, jusqu'au 31 juillet 2022.

** Parmi les mesures restrictives qui sont en vigueur dans les deux États, l'on retrouve par exemple le port du masque obligatoire dans les transports en commun.

*** Parmi les mesures strictes en Belgique, l'on retrouve : la fermeture de l'HORECA, des commerces non essentiels, ainsi que la restriction des contacts sociaux à une seule personne et l'imposition d'un couvre-feu.

**** Face à l'augmentation des infections, en mars 2021, la Belgique décide d'adopter de nouvelles mesures restrictives : l'on retrouve, par exemple, la fermeture de la quasi-totalité des établissements d'enseignement et la restriction des professions de contact. En France, des restrictions similaires sont adoptées : les déplacements sont par exemple à nouveau limités et les écoles sont fermées.

***** Dans les deux États, le passe sanitaire est progressivement imposé jusqu'à devenir obligatoire pour accéder à la plupart des activités.

***** Royaume de Belgique, loi relative aux mesures de police administrative lors d'une situation d'urgence épidémique du 14 août 2021 : http://www.ejustice.just.fgov.be/mopdf/2021/08/20_2.pdf#Page11.

Cette loi permet au gouvernement de déclarer par arrêté une situation d'urgence sanitaire, qui doit être confirmée dans les quinze jours par la Chambre des représentants au risque de voir l'état d'urgence invalidé. L'urgence sanitaire permet au gouvernement fédéral de prendre des mesures de police administrative restreignant les libertés des citoyens afin de lutter contre la situation.

Tableau 2 : Chronologie de la crise sanitaire en Belgique et en France (mars 2020 – septembre 2021)

La méthode adoptée pour analyser les propos collectés est l'analyse thématique. L'analyse thématique est une méthode d'analyse des données qualitatives qui consiste à définir des thèmes représentatifs des données qui doivent être analysées. Elle implique d'adopter une approche essentiellement inductive qui veut que les thèmes soient ancrés dans les données (Paillé & Mucchielli, 2021). Les thèmes présentés dans cette recherche ont donc été construits depuis la rhétorique de ces partis. Il faut également noter que les propos développés par les partis étudiés couvrent parfois plusieurs des thèmes établis (voir Braun & Clarke, 2006).

La démarche de thématisation a été menée à l'aide du logiciel d'analyse qualitative *QDA miner* et s'est voulue continue, c'est-à-dire que les thèmes ont été développés au fil de l'avancement de l'analyse (Paillé & Mucchielli, 2021). Après une phase de codage initial, les codes ont été confrontés et regroupés en thèmes (Braun & Clarke, 2006). Suivant une logique itérative, ils ont parfois été scindés, groupés et hiérarchisés, en vue de rendre une image fidèle de la rhétorique des partis étudiés. La priorisation des thèmes s'est faite suivant deux critères : d'une part, leur récurrence dans la rhétorique de ces partis durant la période étudiée et, d'autre part, leur centralité dans la problématique analysée (voir Braun & Clarke, 2006 ; Paillé & Mucchielli, 2021). De l'analyse et de la hiérarchisation des thèmes a résulté un arbre thématique qui est présenté dans la section qui suit.

La communication du RN et du VB durant la crise sanitaire : résultats de l'analyse

L'étude des déclarations sur la démocratie du RN et du VB durant la pandémie fait ressortir cinq thèmes principaux. La rhétorique de ces partis est relativement homogène quant à la manière dont ces thèmes sont abordés tout au long de la période étudiée. Ils sont présentés dans cette section de manière à rester fidèle au contenu littéral des propos tenus par ces partis. Des extraits de discours, sélectionnés pour leur représentativité, sont mobilisés à des fins illustratives.

Analyse descriptive de la communication du RN et du VB sur la démocratie en période pandémique

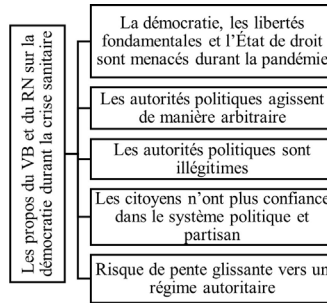


Figure 1 : Les propos du VB et du RN sur la démocratie durant la crise sanitaire

Thème 1 : La démocratie, les libertés fondamentales et l'État de droit sont menacés durant la pandémie

Durant la période étudiée, le RN et le VB constatent et dénoncent les menaces à la démocratie, aux libertés fondamentales et à l'État de droit, et ce soit en lien avec les mesures prises par les autorités politiques, soit en lien avec d'autres actions que les autorités politiques ont menées durant la période étudiée. Par ailleurs, ils appellent, dans certaines interventions et certains tweets, à agir pour s'assurer de la protection de ces principes.

Parmi ces menaces, le VB et le RN dénoncent par-dessus tout le caractère attentatoire aux libertés fondamentales garanties constitutionnellement des mesures sanitaires prises par les autorités politiques afin de lutter contre la COVID-19. Ces mesures ne seraient pas proportionnelles à la limitation des libertés qu'elles impliquent. Parmi les principaux sujets abordés en lien avec ce thème, nous retrouvons premièrement le couvre-feu qui est grandement décrié – tant sur Twitter qu'au parlement – et dont ces partis réclament la levée. Ce dernier est, par exemple, qualifié « d'anticonstitutionnel » par le VB. Tandis que ce parti se montre aussi radical sur la question dans les deux arènes en qualifiant le couvre-feu « d'anticonstitutionnel », le RN aborde la question dans une posture plus modérée, puisqu'il dénonce la restriction des libertés que cette mesure implique sans la qualifier d'illégale ou d'anticonstitutionnelle. Il demande par exemple, dans l'une de ses interventions au

parlement, la territorialisation de cette mesure. Ce tweet du VB permet d'illustrer la radicalité de son opposition à cette mesure :

« Depuis plus de six mois, le couvre-feu anticonstitutionnel restreint la liberté de mouvement de tous les citoyens sans aucun avantage démontrable et alors que de nombreuses alternatives légales sont disponibles. Les citoyens doivent retrouver leurs libertés. Arrêtez enfin ce couvre-feu illégal ! » (@vbelang, 14 avril 2021, trad.).

Le passe sanitaire est également souvent abordé par ces partis. Selon eux, celui-ci et l'obligation vaccinale – même implicite – constituent des mesures fortement attentatoires aux libertés fondamentales et qui, de surcroît, instaурeraient des clivages au sein de la société. Ce genre de mesures engendrerait des tensions entre les citoyens et provoquerait de la violence. Tandis que le RN s'oppose explicitement, tant sur Twitter qu'au parlement, à l'obligation vaccinale et au passe sanitaire – qu'il qualifie de « liberticide » –, le VB cherche plutôt à obtenir des informations quant à une éventuelle future obligation vaccinale et il n'annonce pas clairement son opposition à cette mesure. De plus, dans les tweets du VB étudiés, ce sujet n'est pas abordé. Une intervention orale du RN à l'Assemblée nationale peut être présentée pour démontrer son ferme positionnement contre cette mesure :

« La vaccination est rendue obligatoire par un effet d'étau : d'un côté, le passe sanitaire restreint l'accès des personnes non vaccinées à toute une série d'activités ; de l'autre, le gouvernement ayant décrété tout à coup la fin de la gratuité des tests, certains Français ne pourront plus se les payer. (...). Nous considérons que c'est profondément contraire aux valeurs de notre République et à la solidarité nationale » (Compte-rendu n° 100 (3), Marine Le Pen, 22 juillet 2021).

Ces partis dénoncent également, dans leurs propos, la responsabilité directe des autorités politiques dans la mise en danger des libertés fondamentales. Par exemple, le RN attribue directement la responsabilité des menaces à ces principes au gouvernement dans son ensemble et parfois plus particulièrement au Président de la République, Emmanuel Macron.

De plus, ces deux partis décrient fortement l'accaparement du pouvoir par le gouvernement, le musèlement de l'opposition et le contournement

du parlement dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et ce tant dans leurs tweets que dans leurs expressions orales au parlement.

Premièrement, ils dénoncent tous deux le caractère inapproprié de la légifération par normes réglementaires. Selon eux, la démocratie parlementaire ne doit pas être muselée en temps de pandémie. De plus, les gouvernements français et belge ayant reçu des pouvoirs étendus, le contrôle du parlement doit pouvoir être assuré, au risque de dérives autoritaires de l'exécutif.

«Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, la manière dont les droits fondamentaux sont restreints par des décisions ministérielles sans aucune décision parlementaire dans ce pays est un simulacre de démocratie» (Question orale n° 550000991, Barbara Pas, 4 février 2021, trad.).

Cet élément est explicitement abordé par les deux partis dans leurs expressions orales au parlement, mais n'est abordé sur Twitter que par le VB, qui dénonce une situation «indigne» d'une démocratie et de l'État de droit. Il se montre ainsi plus radical dans les termes utilisés sur le réseau social.

Deuxièmement, le manque de transparence des autorités politiques et administratives est décrié tant directement en lien avec la crise sanitaire qu'en lien avec d'autres questions. Ces partis dénoncent les mensonges du gouvernement au pouvoir législatif et à la population, par exemple sur les chiffres de la pandémie. Les autorités publiques sont décrites comme étant malhonnêtes et comme faisant de «fausses promesses» qu'elles ne tiendront jamais.

Troisièmement, bien que n'étant pas en lien direct avec les mesures sanitaires, durant la période étudiée, ces partis font tous deux le constat de leur «stigmatisation» et de leur «discrimination», et ce tant par les autorités politiques que par les autres partis représentés au parlement. Le VB lie souvent cela avec le cordon sanitaire en vigueur en Belgique, qui l'exclut de toute négociation entre partis.

«Le cordon est une monstruosité antidémocratique. Aucun citoyen n'a jamais pu s'exprimer à son sujet et il a été inventé pour ignorer encore et encore la volonté de l'électeur. @Barbara_Pas» (@vlbelang, 18 septembre 2021, trad.).

Le VB aborde également ce sujet au parlement. Néanmoins, dans ses questions orales, il ne parle pas de dispositif « antidémocratique ». Il essaye plutôt d'affirmer sa légitimité en tant que parti politique en soulignant, par exemple, sa proximité avec la population. De son côté, le RN n'aborde ce sujet qu'à l'Assemblée nationale. Il y souligne que les autres partis essayent de le censurer ou ignorent systématiquement ses propositions. Il dénonce aussi les incitations à la violence dont il serait victime.

« (...) Dans une démocratie digne de ce nom, les membres d'un gouvernement ne devraient pas lancer des appels à abattre la présidente du principal parti d'opposition, candidate déclarée à la prochaine élection présidentielle. Lorsqu'on est républicain, on a des adversaires, pas des ennemis, et on appelle à les battre, pas à les abattre (...) », (Compte-rendu n° 66, Catherine Pujol, 18 mai 2021).

Durant la période étudiée, les mises en danger des libertés fondamentales sont aussi abordées en lien avec les questions de migration, de criminalité et de terrorisme. Ces deux partis parlent d'une collaboration tacite des autorités publiques avec les criminels, les terroristes et les migrants, car elles ne feraient rien pour les arrêter. Elles participeraient ainsi à la mise en danger des libertés fondamentales de la population. Tandis que le RN se focalise principalement sur la question du terrorisme – et ce uniquement dans ses interventions orales –, le VB se concentre plutôt sur la criminalité et la lie avec les problèmes de l'islam et de la migration. Il demande que la « loi et l'ordre » soient réinstaurés et plaide pour un « nettoyage » du pays.

« (...) vous gouvernez avec ce gouvernement par procuration. Ces pouvoirs ne servent-ils qu'à brimer les citoyens, à les maintenir dans leur cage et à les punir lorsqu'ils veulent se rendre auprès de leurs proches ? Ou ces pouvoirs spéciaux peuvent-ils enfin être utilisés pour mettre en place une zone de police unifiée à Bruxelles, afin que ces policiers puissent enfin faire leur travail et ne soient plus entravés par des bourgmestres gauchistes et socialistes ? » (Question orale n° 55000683P, Tom Van Grieken, 7 mai 2020, trad.).

Thème 2 : Les autorités politiques agissent de manière arbitraire

Bien que moins récurrent dans les propos tenus par ces partis, ce thème est central dans l'argumentation qu'ils développent par rapport à l'état de la démocratie durant la période étudiée.

Ce thème, abordé tant en lien direct avec la pandémie et les mesures qui y sont liées qu'en lien avec d'autres questions, se décline en deux éléments principaux.

Premièrement, ces partis dénoncent le caractère élitiste et méprisant des autorités. De son côté, le VB aborde principalement la question de l'élitisme, et ce uniquement dans ses questions orales. Il dénonce les actions des autorités politiques qui favoriseraient constamment les élites au détriment du peuple. Pour ce parti, cela est indigne d'une démocratie libérale dans laquelle tout le monde doit être soumis au droit de la même manière, sans discrimination ou favoritisme. Cet élitisme se traduirait notamment par une application différenciée des mesures de lutte contre la COVID-19.

«(...) Désormais, le gouverneur de Flandre occidentale et son épouse peuvent également être testés, même si la stratégie de dépistage stipule que les personnes ne présentant pas de symptômes ne peuvent pas être testées. Monsieur le ministre, tous les Belges sont-ils désormais égaux devant la loi? (...)», (Question orale n° 55010602C, Dominiek Sneppe, 13 novembre 2020, trad.).

Le RN souligne plutôt le mépris des autorités politiques pour le peuple. Il aborde ce sujet majoritairement dans ses tweets, en accusant les autorités politiques de ne pas considérer le peuple et ses revendications à leur juste valeur. Ce parti dénonce par exemple le fait que Emmanuel Macron ait des discours violents et méprisants à l'encontre des manifestants contre le passe sanitaire.

Deuxièmement, ces partis défendent également que les autorités politiques encourageraient les clivages et les inégalités. Le VB aborde exclusivement cela dans ses questions orales, et ce, en grande partie en lien avec les mesures sanitaires prises pour lutter contre la COVID-19. Il accuse les autorités politiques de créer deux types de citoyens par la mise en place du *covid safe ticket*, certains pouvant continuer à jouir de leurs libertés tandis que d'autres verraient leurs libertés bafouées. L'application différenciée des mesures sanitaires en fonction des catégories de population est également décriée par ce parti. Il souligne que le gouvernement n'appliquerait pas ces mesures liberticides dans les centres d'asile, alors que les citoyens se verraient constamment sanctionnés lorsqu'ils enfreignent ces règles.

Bien que le RN évoque cette question dans une moindre mesure, le sujet est tout de même abordé, tant au parlement que sur Twitter, en lien

avec les mesures sanitaires. Les différences majeures que nous pouvons noter entre ces deux arènes sont le caractère accusateur et la radicalité des propos qu'il tient sur le réseau social. Dans ses tweets, le RN pointe systématiquement la responsabilité directe des autorités politiques, et en majorité d'Emmanuel Macron, dans les inégalités et les clivages qui se mettent en place à la suite des mesures sanitaires. De plus, sur Twitter, il parle d'incitation à la violence et de volonté de diviser les Français, tandis qu'au parlement, il parle de mise à mal de la solidarité nationale ou d'infraction aux valeurs républicaines. Le tweet ci-dessous permet d'illustrer la radicalité des propos tenus par le RN sur le réseau social :

« @JulienOdoul : “Cette société de surveillance va générer de la violence et des tensions, qu’Emmanuel Macron alimente avec des messages brutaux et méprisants à l’égard de Français qui manifestent simplement leur inquiétude de voir leurs libertés reculer”. @CNEWS », (@RNational_off, 5 août 2021).

Thème 3 : Les autorités politiques sont illégitimes

Le troisième thème que nous pouvons identifier dans les propos tenus par ces partis durant la période étudiée renvoie à l'illégitimité des autorités politiques. Ce thème n'est pas directement abordé en lien avec les mesures sanitaires. En outre, il est majoritairement abordé par le VB, tant dans ses tweets que dans ses questions orales, dans un contexte où, au début de la pandémie, le gouvernement fédéral belge est minoritaire et doté de pouvoirs spéciaux. Le RN, quant à lui, aborde exclusivement ce thème dans ses interventions parlementaires, et ce en lien avec la non-prise en compte des opinions citoyennes par le gouvernement français.

Premièrement, le VB dénonce le fait que les gouvernements fédéraux successifs (Wilmès et De Croo) ne donneraient pas une représentation suffisante aux Flamands et qu'ils seraient, dès lors, illégitimes et antidémocratiques.

« (...) Aujourd'hui, il est question de démocratie. Les deux plus grands partis du pays ne sont pas à la table, même si ensemble ils ont trois fois plus de voix que le plus grand parti qui est à la table. Vous connaissez les chiffres. Vous savez que les Flamands représentent 60 % de la population de ce pays. Vous savez aussi que nous n'avons pas 60 % du gouvernement entre nos mains (...) » (Question orale n° 55000025I, Barbara Pas, 17 septembre 2020, trad.).

Dans la même optique, le VB accuse le gouvernement minoritaire de Sophie Wilmès, et l'ensemble des partis traditionnels qui lui ont octroyé la confiance, d'agir de manière non démocratique. Selon ce parti, les partis traditionnels instrumentalisent la crise sanitaire pour s'assurer le maintien au pouvoir malgré leur défaite électorale.

«Les partis traditionnels exploitent la crise Corona pour porter au pouvoir une coalition de perdants sous couvert d'un gouvernement d'urgence (...)» (@vlbelang, 20 mars 2020, trad.).

Les arguments avancés dans ce tweet sont également repris après la mise en place du gouvernement De Croo le 1^{er} octobre 2020. Nombre des propos tenus, par le VB, après la mise en place de ce gouvernement, dénoncent le fait que ce dernier n'inclut aucun des deux premiers partis flamands.

La radicalité des propos tenus par le VB dans ses tweets ne se retrouve pas dans les questions orales posées. Dans celles-ci, ce parti rappelle bien le caractère minoritaire du gouvernement, ainsi que le fait qu'il ne représente pas une majorité de Flamands, ou encore qu'il va à l'encontre des règles démocratiques, mais le ton employé est moins accusateur. L'on n'y retrouve par exemple pas de termes comme «antiflamand».

La non-écoute des citoyens par les dirigeants politiques affecte également la légitimité de ces derniers selon ces partis. Cet élément est abordé par le RN dans ses interventions orales à l'Assemblée nationale. Celui-ci dénonce le fait que le gouvernement français ignorerait constamment les opinions citoyennes, ce qui serait contraire à une démocratie dans laquelle la souveraineté appartient au peuple. C'est par exemple le cas au sujet de l'écologie.

«(...) une double demande des Français “pour davantage de démocratie participative et pour une transition écologique plus juste” (...). Cela m'apparaît comme un excellent postulat de départ. Malheureusement, il ne fut pas le fruit d'une intuition juste de nos dirigeants mondialisés mais le message porté avec force par les Français enracinés et relayé à ses débuts par le mouvement des gilets jaunes. Avec ce postulat, vous auriez pu, et je crois même que vous auriez dû, interroger directement les Français. Plutôt que d'instaurer un quinquennat de campagne perpétuelle et de faire semblant d'écouter les Français à travers un grand débat et une Convention citoyenne faussement démocratique, vous auriez dû questionner les Français sur l'écologie», (Compte-rendu n° 43(2), Marine Le Pen, 29 mars 2021).

Le RN appelle ainsi à une véritable consultation du peuple par l'organisation de référendums et à la mise en place d'un système électoral proportionnel, afin de permettre une juste représentation des sensibilités politiques du peuple français.

« Si l'on parle représentativité, n'oublions pas le scrutin proportionnel ! La démocratie doit continuer à s'exprimer en période de crise, au sein d'un Parlement représentatif » (Compte-rendu n° 1, Sébastien Chenu, 13 mai 2020).

Tout comme le RN, le VB aborde cette question exclusivement dans ses questions orales. En outre, ce parti l'aborde, comme pour les éléments susmentionnés, en lien avec la composition des gouvernements fédéraux belges Wilmès et De Croo. Il souligne l'opposition fondamentale entre ces deux gouvernements et les signaux envoyés par les citoyens lors des élections : cela serait révélateur de l'état de la démocratie en Belgique, un pays qui est dirigé par des présidents de parti qui auraient « (...) peu de compréhension de la démocratie parlementaire », (Question orale n° 55000025I, Barbara Pas, 17 septembre 2020, trad.).

Thème 4 : Les citoyens n'ont plus confiance dans le système politique et partisan

Ce thème met en avant la critique de l'*establishment* à laquelle le VB et le RN s'adonnent durant la crise sanitaire.

Un premier élément est uniquement abordé par le VB, et ce en majeure partie dans ses questions parlementaires. Ce parti dénonce la lassitude des citoyens envers les jeux politiques dans un contexte d'impossibilité de former un gouvernement fédéral. Selon le VB, les citoyens en ont marre des tergiversations des partis politiques et veulent la mise en place d'un gouvernement fédéral qui représente une majorité de Flamands. Dans la même optique, le VB souligne la responsabilité des partis traditionnels dans le sentiment « antipolitique » qui prolifère dans la population, les jeux politiques entre ces partis alimentant ce ressenti.

Deux autres éléments peuvent être mis en exergue. Le premier est abordé exclusivement par le VB dans ses questions orales : il met en avant la fragmentation et la non-cohésion des autorités politiques belges durant la pandémie. Il relève les nombreuses contradictions dans les propos du gouvernement et dénonce l'impossibilité d'avoir une lecture claire des événements à la suite des tensions internes au gouvernement.

Le dernier élément notable abordé par ces partis est l'incompétence des autorités politiques dans la gestion de la pandémie. Ils décrient tous deux l'incohérence des mesures adoptées. Parmi ces mesures, l'on retrouve principalement les restrictions de liberté qui n'ont pas d'efficacité scientifique démontrée et le passe sanitaire. Ces deux partis appellent à une gestion de la pandémie plus efficace et moins liberticide.

La mauvaise communication du gouvernement est également décriée. Par exemple, le RN accuse le gouvernement de se contredire dans ses discours concernant la pandémie et de ne pas donner de perspectives claires à la population.

« (...) Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? On nous a dit que la première injection était efficace dans 70 % des cas, et ce matin on nous sort d'un chapeau ce ratio de 30 %. Un peu de sérieux ! Cessez vos mesures technocratiques complètement débilisantes [sic] et vos accès d'autoritarisme ! Au bout du compte, les Français paient pour vos incompétences et votre amateurisme (...) » (Compte-rendu n° 100, Sébastien Chenu, 22 juillet 2021).

Thème 5 : Risque de pente glissante vers un régime autoritaire

La citation précédente permet de mettre en exergue l'importance qu'occupent les mentions au danger de basculer vers un régime autoritaire dans la rhétorique de ces partis durant la pandémie.

Le VB et le RN soulignent dans certains cas explicitement les dérives autoritaires de leur gouvernement national. Les mesures sanitaires, le contournement du parlement qui y est lié et la restriction importante des libertés fondamentales constituent, selon eux, des dérives vers l'instauration d'un régime autoritaire, dans lequel le pouvoir exécutif détiendrait l'ensemble des pouvoirs et le parlement n'aurait en pratique plus d'autorité.

Ces deux partis abordent presque exclusivement cette question dans leurs déclarations parlementaires. Ils dénoncent tous deux les tentatives d'instauration d'un État de contrôle dans lequel les citoyens seraient constamment surveillés.

Dans cette optique, le VB décrie le non-respect des normes par les autorités politiques, qui sont accusées de ne pas s'en soucier. Par exemple, il critique intensément le projet de « loi pandémie » qui vise,

selon lui, à normaliser un régime d'exception qui restreint significativement les libertés fondamentales. Ce projet de loi est vu comme dangereux pour la démocratie qui s'en retrouverait constamment bafouée au fil des états d'urgence qui pourraient être déclarés.

« (...) Le remède ne doit pas être pire que la maladie. La démocratie ne doit pas être mise de côté. (...). Cela ressemble plus à une loi d'habilitation qu'à une loi d'urgence sanitaire. Cela m'inquiète, car toute situation, aussi mauvaise soit-elle, doit être réglée par un parlement. Nous vivons toujours dans un État démocratique soumis à l'État de droit – c'est ce qu'il devrait être – et nous devons appliquer toutes les lois conformément à ces règles » (Question orale n° 55000099I, Barbara Pas, 4 février 2021, trad.).

De son côté, le RN souligne avant tout le contournement du parlement et l'instauration d'un État de contrôle dans lequel les citoyens seraient constamment surveillés tant par l'État, à travers les forces de l'ordre, que par leurs concitoyens. La mise en place du passe sanitaire dans les lieux publics et son contrôle par de « simples » citoyens sont dénoncés par ce parti qui souligne les dérives que cela représente en termes de libertés fondamentales. Il met également en avant la tentative de l'État de transformer les citoyens en policiers collaborant à la restriction des libertés de leurs concitoyens.

« (...) Nous assistons à une inquiétante dérive vers une société de contrôle dans laquelle des citoyens devront en surveiller d'autres sous peine d'être sanctionnés (...) » (Compte-rendu n° 100 (3), Nicolas Meizonnet, 22 juillet 2021).

La communication du RN et du VB en période de pandémie : comparaison

La comparaison des thèmes abordés par le VB et le RN révèle la forte similarité de leur rhétorique. Ces partis se rejoignent bien souvent. Par ailleurs, les propos qu'ils tiennent dans les deux arènes étudiées tendent à converger. Cela étant dit, des singularités ont pu être identifiées.

Premièrement, le RN et le VB accordent une attention particulière à des enjeux qui divergent. Tandis que le VB se concentre davantage

sur sa stigmatisation ainsi que sur l'illégitimité des autorités politiques, le RN se focalise sur la dénonciation du mépris des autorités envers le peuple français. Par ailleurs, ces partis se montrent plus radicaux lorsqu'il est question de ces enjeux qui sont au cœur de leur rhétorique durant cette période. Cette disparité d'attention à ces questions s'explique par le contexte dans lequel chaque parti évolue. Du côté du VB, l'attention accordée à la stigmatisation dont il ferait l'objet découle du cordon sanitaire en place en Belgique. De la même façon, il aborde davantage le thème de l'illégitimité des autorités politiques et se montre plus radical dans les termes qu'il emploie à ce sujet du fait de la situation en vigueur durant la période étudiée. En début de pandémie, un gouvernement minoritaire est au pouvoir. Ensuite, le gouvernement De Croo est installé mais il ne reprend aucun des deux premiers partis flamands. Quant à l'attention particulière du RN au mépris des autorités envers le peuple, elle n'est pas surprenante étant donné les nombreuses manifestations contre les mesures sanitaires en France et les déclarations du Président Macron à propos de ces événements.

Deuxièmement, l'analyse révèle des disparités entre les discours de ces partis au parlement et sur Twitter. Les résultats de l'analyse rejoignent les nombreux travaux (par ex. Castanho Silva & Proksch, 2022 ; Roginsky & De Cock, 2015) qui présentent les réseaux sociaux comme un nouveau canal de communication politique qui permet de toucher de façon plus directe les citoyens, ce qui le rend ainsi particulièrement adapté à des partis dont l'essence est d'en appeler au peuple (Bartlett, 2014 ; Mudde, 2007). Il n'est ainsi pas surprenant que les propos tenus par le RN et le VB sur la démocratie durant la pandémie puissent être plus radicaux dans une telle arène. Par exemple, au sujet de la mise en danger des libertés fondamentales durant la pandémie, le RN se montre plus radical sur Twitter : sur le réseau social, il accuse le Président Macron d'inciter à la violence et de diviser les Français, tandis que dans ses interventions orales, il met en garde contre le danger de nuire à la solidarité nationale par ces restrictions de libertés. Un constat similaire peut être dressé pour le VB. Par exemple, il dénonce la légifération par voie réglementaire dans ses questions orales et dans ses tweets. Cependant, tandis que dans ses questions orales il souligne l'importance du contrôle parlementaire dans le cadre de la crise sanitaire, dans ses tweets il qualifie cette situation « d'indigne » d'une démocratie et d'un État de droit. Par ailleurs, l'analyse révèle également que, au-delà de la radicalité des propos tenus par ces partis dans chaque arène, le ton adopté diverge aussi ponctuellement. Les discours de ces partis sur Twitter tendent à relever du *pathos*, c'est-à-dire de l'appel aux émotions

de l'audience (Mshvenieradze, 2013). À l'inverse, dans l'enceinte parlementaire, ces discours relèvent plus souvent du *logos*, c'est-à-dire de la raison (Mshvenieradze, 2013). L'analyse montre ainsi que les réseaux sociaux sont taillés pour accueillir des discours radicaux en appelant au ressentiment du peuple envers les élites sociétales (voir Bartlett, 2014).

Une nécessaire prise de recul

Cette section confronte l'analyse du contenu des propos de ces partis durant la pandémie avec les apports de la littérature mobilisée dans cette recherche. Un des objectifs poursuivis ici est de compléter la description du contenu de leurs discours par une analyse, une explication et un décodage, qui se basent sur la littérature existante. Ce faisant, les contradictions inhérentes aux propos de ces partis sont éclairées par certains de leurs attributs.

Le RN et le VB durant la pandémie : une rhétorique populiste de droite radicale

L'ensemble des caractéristiques du populisme de droite radicale se retrouve dans les propos que le RN et le VB ont tenus sur la démocratie durant la pandémie. Nos résultats soutiennent la littérature sur les partis populistes de droite radicale et la crise sanitaire, qui souligne qu'ils ont politisé et façonné la crise de manière à promouvoir leurs idées traditionnelles (Bobba & Hubbé, 2021 ; Meijen, 2021 ; Rennó & Ringe, 2023).

La critique de l'*establishment*, qui est l'une des caractéristiques premières de ces partis (Mudde, 2017), se retrouve fortement dans nos résultats. Durant la pandémie, les deux partis étudiés critiquent longuement les élites politiques qui dirigent leur État et soulignent que ces dernières n'auraient pas la légitimité nécessaire à la tâche qui leur incombe. Le VB dénonce, par exemple, que les partis traditionnels instrumentaliseraient la crise sanitaire pour se maintenir au pouvoir. Par ailleurs, le RN et le VB, dans la majorité des sujets qu'ils abordent durant la période étudiée, opposent directement les élites au peuple. Par exemple, en lien avec les mesures sanitaires, ils se positionnent tous deux comme protecteurs des libertés populaires fondamentales, qu'ils disent être mises en danger par les élites gouvernementales. Ceci rejoint Camus (2021) qui dresse le constat d'un positionnement de ces forces politiques, durant la

pandémie, comme protectrices des droits et des libertés du peuple face aux prétendus accès d'autoritarisme des autorités politiques.

Les traits nativistes caractéristiques de cette famille de partis apparaissent centraux dans la rhétorique de ces partis durant la pandémie. Le VB et le RN défendent tous deux l'identité nationale, et ce en opposition avec les non-natifs de l'État ou de la région – pour le VB – qu'ils disent représenter. Par exemple, comme Wondreys et Mudde (2022) le font remarquer, ils accusent les minorités et les demandeurs d'asile d'être favorisés par les autorités politiques dans l'application des mesures sanitaires.

Enfin, l'autoritarisme propre à cette famille de partis se retrouve également dans les déclarations étudiées. Le RN et le VB défendent tous deux l'instauration de peines plus sévères à l'encontre des criminels et le VB utilise souvent l'expression « la loi et l'ordre » dans ses tweets. Notre recherche rejoint Meijen (2021), qui pointe l'instrumentalisation, par le VB, de la crise sanitaire pour promouvoir un « (...) système judiciaire plus punitif » (p. 178, trad.).

Le RN, le VB et la démocratie

Il ressort de nos résultats que le VB et le RN se montrent fortement critiques à l'encontre du fonctionnement de la démocratie durant la pandémie de COVID-19. Ceci confirme la remise en question de la démocratie libérale contemporaine par ces partis (par ex. Debras, 2016; Mudde, 2007; Schiffino & Jamin, 2021). Dans notre analyse, l'état de la démocratie est rarement abordé isolément. Ces partis l'associent avec d'autres questions – qui ne sont pas nécessairement directement liées aux mesures sanitaires – qui sont au centre de leurs préoccupations au moment où ils prennent la parole. Ces questions renvoient à des éléments constitutifs de leurs idéologies. En ce sens, notre étude corrobore la défense par ces partis de leurs positionnements traditionnels lors de la crise sanitaire (par ex. Rennó & Ringe, 2023).

Le RN, le VB et la démocratie libérale

Nos résultats font apparaître les contradictions inhérentes aux propos de ces partis durant la pandémie. D'une part, les partis étudiés défendent certaines caractéristiques centrales à la démocratie libérale et, d'autre part, ils en bafouent certains fondements. Ceci n'est, à notre

connaissance, pas mis en lumière dans la littérature qui lie populisme de droite radicale et crise sanitaire. Les recherches existantes insistent sur l'illibéralisme des partis populistes au pouvoir, notamment dans certains États européens (par ex. Hongrie et Pologne), durant cette période. Ceux qui évoluent dans l'opposition, à l'inverse, se feraient les défenseurs de certains fondements des démocraties libérales (Camus, 2021 ; Rennó & Ringe, 2023). Par conséquent, tout en corroborant ces travaux, notre étude les nuance et les complète.

D'abord, le VB et le RN ne s'opposent pas toujours aux caractéristiques fondamentales de la démocratie libérale. Des éléments centraux dans cette forme de démocratie (Albertazzi & Mueller, 2013 ; Coppedge *et al.*, 2011) sont au cœur de leur rhétorique durant la pandémie : la transparence, les libertés fondamentales, l'État de droit et la responsabilité des dirigeants. Cependant, certains principes de la démocratie libérale sont *de facto* menacés dans leur rhétorique. Parmi ceux-ci, l'on retrouve l'égalité de droits et les droits des minorités (Albertazzi & Mueller, 2013 ; Habermas, 2003). Lorsqu'ils déclarent être les défenseurs des libertés fondamentales des citoyens, il apparaît clairement que ces libertés doivent principalement – voire exclusivement – bénéficier aux natifs français ou flamands. À titre d'illustration, le RN menace la liberté de religion des musulmans lorsqu'il défend l'interdiction du voile islamique dans l'espace public⁶. Dans ce cas, ces partis ne sont pas les défenseurs d'un État de droit démocratique libéral, qui implique *de facto* le respect de l'égalité de droits (voir Habermas, 2003 ; Schiffino *et al.*, 2014). Ils s'inscrivent davantage dans une posture d'instrumentalisation de la défense de l'État de droit au service de leur critique de l'*establishment*. Conformément aux objectifs électoralistes poursuivis par le RN et le VB durant la pandémie (voir Rennó & Ringe, 2023), la critique du non-respect de l'État de droit, à laquelle ils s'adonnent, doit être comprise comme étant avant tout une critique des autorités publiques, qui nourrit leur discours fondamentalement opposé aux élites politiques.

De la même façon, dans leurs discours, le pluralisme politique est remis en question au profit d'un majoritarisme extrême. Par exemple, le VB remet en question le pluralisme politique (voir @vlbelang, 20 mars 2020) en sous-entendant que les autres partis flamands, qui ont selon ses déclarations perdu les élections, ne peuvent – contrairement à

6. « (...) il faut interdire le voile islamique dans l'espace public et l'enseignement supérieur, car c'est un symbole de régression, d'oppression, de conquête ; il faut mettre fin à la submersion migratoire, en finir avec le modèle d'intégration et revenir à un modèle d'assimilation (...) », (Comptendu n° 88 (2), Nicolas Meizonnet, 28 juin 2021).

lui – légitimement prétendre à une place au gouvernement (voir Crum *et al.*, 2023). Cela confirme la délégitimation intensive à laquelle s'adonne le VB ainsi que la défense d'une forme de majoritarisme extrême, qui revient à considérer que la volonté de la majorité correspond à la volonté du peuple entier (Moufahim, 2008 ; Mudde & Kaltwasser, 2017). Ce majoritarisme extrême est profondément contraire aux fondements de la démocratie libérale qui défendent la protection des droits des minorités (Akkerman, 2003 ; Albertazzi & Mueller, 2013 ; Coppedge *et al.*, 2011).

Ces propos *a priori* contradictoires peuvent être éclairés par la littérature. S'appuyer sur la théorie, pour éclaircir le contenu littéral de la rhétorique du VB et du RN durant la crise sanitaire, permet de fournir des pistes d'explications qui pourraient être explorées plus en profondeur dans des recherches ultérieures.

Le caractère démagogue des partis populistes de droite radicale (Taguieff, 1984) doit être considéré⁷. La défense de certaines caractéristiques des démocraties libérales, qui est au cœur de la rhétorique du VB et du RN durant la pandémie, pourrait s'inscrire dans cette logique démagogue. Meijen (2021) – pour le VB – le souligne, durant la pandémie, ces partis simplifient la complexité de la réalité pour nourrir leur critique des autorités politiques supposées autoritaires. Par ailleurs, les partis populistes de droite radicale se caractérisent par le fait qu'ils jouent le jeu des institutions pour accéder au pouvoir, mais également par leur caractère antisystème, à savoir qu'ils remettent en question la légitimité du système dans lequel ils s'inscrivent (Biard, 2021 ; Mudde, 2007). Dès lors, la prétention du VB et du RN, durant la pandémie, à défendre certaines caractéristiques clés de la démocratie libérale, pourrait également s'inscrire dans cette logique. Ils chercheraient à s'ancrer dans le système politique afin de mieux le changer une fois au pouvoir. Enfin, les propos contradictoires de ces forces politiques pourraient s'expliquer par un objectif de lissage de leurs discours qu'ils pourraient poursuivre dans l'optique d'apparaître fréquentables et dignes de gouverner (voir Crépon *et al.*, 2015 ; Ivaldi, 2012). Rennó et Ringe (2023) appuient ces deux derniers arguments en ce qu'ils soulignent les objectifs électoralistes et de modération qu'ont poursuivis ces deux partis durant la pandémie.

7. La démagogie consiste à séduire le peuple en lui disant ce qu'il veut entendre pour mieux le manipuler et *in fine* atteindre ses objectifs (Taguieff, 1984).

Nonobstant l'impératif de prudence dans l'explication des contradictions inhérentes aux discours de ces partis durant la pandémie, l'on peut nier leurs propos ébranlant les fondements de la démocratie libérale durant cette période. Par ailleurs, la plupart des propos tenus par le RN et le VB durant la pandémie semblent en réalité moins relever de la promotion de la démocratie libérale que d'une critique de l'*establishment*. Les autorités politiques sont systématiquement pointées du doigt par ces partis parce qu'elles ne respecteraient pas les impératifs démocratiques. Ceci corrobore la position traditionnelle des partis populistes de droite radicale – qui inclut une forte critique des élites sociétales (Mudde, 2017) – mise en avant dans la littérature, ainsi que la prégnance de leur caractère antisystème durant la crise sanitaire (Meijen, 2021 ; Rennó & Ringe, 2023).

Le RN, le VB, la démocratie représentative et la démocratie participative

Le RN et le VB adoptent, durant la période étudiée, une attitude réformatrice à l'égard de la démocratie représentative. Nos résultats corroborent de la sorte la littérature naissante qui lie populisme de droite radicale et crise sanitaire. Elle souligne que ces partis ont appréhendé la pandémie de COVID-19 comme une crise de la gouvernance démocratique plutôt que comme une crise de santé publique (Meijen, 2021 ; Rennó & Ringe, 2023).

Notre analyse a permis de démontrer que ces partis remettaient fondamentalement en question la légitimité des élites actuelles (voir Ivaldi, 2012 ; Moufahim, 2008 ; Schiffino & Jamin, 2021 ; Surel, 2002). Néanmoins, ils ne réclament pas la fin de toute forme de démocratie représentative (voir Debras, 2022 ; Kelbel *et al.*, 2023), contrairement à ce que Camus (2018) défend. Ils défendent plutôt une réforme de la démocratie représentative vers un retour de la souveraineté dans les mains du peuple, considéré comme composé des natifs du territoire qu'ils disent représenter : ils promeuvent une ethnocratie. Dans leurs propos, le VB et le RN défendent explicitement l'impératif d'implémenter des mécanismes de démocratie participative. Cela rejoint la littérature sur les partis populistes de droite radicale (par ex. Debras, 2016 ; Mudde, 2007 ; Mudde & Kaltwasser, 2017). Les thèmes abordés par ces partis font apparaître deux éléments principaux en ce qui concerne leur relation aux configurations représentatives et participatives de la démocratie.

Premièrement, lorsqu'ils dénoncent le contournement du parlement par le pouvoir exécutif, ceux-ci procèdent à une glorification de la position de représentant politique. Selon le RN et le VB, cela reviendrait à bâillonner le peuple souverain incarné par ses représentants politiques au sein du parlement. Par ailleurs, un de nos thèmes met en avant la dénonciation à laquelle ces partis s'adonnent à l'encontre des élites politiques traditionnelles qui, selon eux, mépriseraient constamment le peuple. Par conséquent, nous pouvons en déduire qu'ils se positionnent comme les seules forces politiques légitimes pour représenter le peuple, car attentives à ses revendications. Cela rejoint Mudde (2007) qui met en exergue la personnalisation du pouvoir qui caractérise ces partis, c'est-à-dire qu'ils défendent la démocratie représentative lorsque les « bonnes » personnes détiennent le pouvoir.

Deuxièmement, la démocratie qu'ils promeuvent, dans les propos analysés, serait davantage attentive aux opinions citoyennes. Durant la pandémie, ces partis considèrent que les volontés des citoyens doivent, autant que possible, être prises en compte dans les décisions des représentants. Pour le RN, ces résultats corroborent ce que Surel (2002) défend, à savoir le fait que ce parti appelle les représentants à régner à la guise du peuple. Quant au VB, cela rejoint ce que de nombreux auteurs démontrent (par ex. Abts, 2015 ; De Cleen, 2016 ; Moufahim, 2008) : ce parti dénonce la non-écoute des citoyens par les partis traditionnels, les gouvernements en seraient conséquemment illégitimes.

À nouveau, ces éléments renvoient en réalité davantage à une critique de l'*establishment* et à une volonté de se positionner comme les seuls représentants légitimes du peuple, qu'à la promotion de la démocratie et, *a fortiori*, de mécanismes de démocratie participative. Le RN et le VB lient par exemple la stigmatisation dont ils feraient l'objet avec la non-écoute des volontés citoyennes. Par conséquent, à travers la défense de la souveraineté populaire, ils personnalisent le pouvoir et se positionnent comme les seuls représentants légitimes du peuple (Mudde, 2007). Cela rejoint les travaux qui se sont penchés sur les positionnements de ces partis lors de la pandémie (par ex. Camus, 2021 ; Rennó & Ringe, 2023). Ce faisant, ils cherchent davantage l'établissement d'un lien plébiscitaire entre les élus politiques et le peuple (Paxton, 2020) que la mise en place de mécanismes de démocratie participative. L'étude de Paxton (2020), qui démontre que les partis populistes de droite radicale, lorsqu'ils sont au pouvoir, – dans cette recherche, au niveau local – ne se démarquent pas par l'organisation de mécanismes de démocratie participative, corrobore ce point. Cela se vérifie pour nos cas d'étude : le RN,

là où il occupe le pouvoir au niveau local, ne met pas systématiquement en place des mécanismes de démocratie participative⁸; du côté du VB, même si celui-ci n'a jamais occupé le pouvoir durant son histoire, son organisation interne très verticale et centralisée, qui laisse peu de place à la participation des membres (Pauwels, 2011), amène à nuancer son positionnement en apparence favorable à la démocratie participative.

Conclusion

La pandémie de COVID-19 a posé question quant au caractère démocratique des mesures prises pour y répondre (voir Schiffino & Jamin, 2021). Des confinements aux couvre-feux, en passant par les passes sanitaires, elles ont pu susciter de vives réactions de la part de la population et des partis populistes de droite radicale (Rennó & Ringe, 2023 ; Wondreys & Mudde, 2022). Compte tenu du rapport habituellement critique de ces partis à la démocratie libérale contemporaine (Debras, 2016 ; Mudde, 2007), il était nécessaire d'étudier leurs déclarations dans ce contexte. En effet, leurs discours auraient pu s'exacerber du fait du climat de crise régnant (voir Kriesi & Pappas, 2016). De la sorte, ils auraient pu nourrir les divisions entre citoyens et élites, dans l'espoir de satisfaire leurs aspirations électoralistes (voir Moffitt, 2015).

De l'analyse thématique des propos tenus par le VB et le RN – deux archétypes de partis populistes de droite radicale – sur Twitter et au sein du parlement national sont ressortis cinq thèmes qui rendent compte d'une forte critique, par ces partis, du fonctionnement de la démocratie durant la crise sanitaire. Cette critique pointe particulièrement du doigt la responsabilité des dirigeants politiques dans les dysfonctionnements démocratiques identifiés. L'analyse de la rhétorique du VB et du RN révèle l'homogénéité de leurs propos respectifs indépendamment de l'arène dans laquelle ils sont formulés. De la même façon, la comparaison de leurs discours révèle un haut degré de similarité entre leur rhétorique. En termes de substance, les différences identifiées dans leurs discours ont trait à l'attention accordée à un enjeu et à la radicalité des propos tenus sur une question particulière. Quant aux différences de discours entre les arènes étudiées, elles résident dans la radicalité des

8. Bien qu'ils soient parfois implémentés, comme à Fréjus (Reporterre, 2017), ce n'est pas systématiquement le cas. Par exemple, à Perpignan, après de multiples recherches, il ressort que le maire Louis Aliot, membre du RN, n'a pas organisé de consultations populaires depuis le début de son mandat en 2020.

propos tenus et dans le ton employé : les propos tendent à être plus radicaux et accusateurs sur Twitter. Cette arène apparaît comme particulièrement bien taillée aux discours radicaux populistes de ces partis (voir Bartlett, 2014).

En s'intéressant à une crise récente, qui a posé de nombreuses questions démocratiques, cette recherche contribue, d'une part, à l'étude des positionnements des partis populistes de droite radicale vis-à-vis de la démocratie (par ex. Mudde, 2007) et, d'autre part, au questionnement entourant la relation entre cette famille de partis et les périodes de crise (par ex. Kriesi & Pappas, 2016). Ainsi, la littérature qui se penche spécifiquement sur le rapport de ces partis à la pandémie de COVID-19 (par ex. Rennó & Ringe, 2023) se trouve particulièrement enrichie par l'étude menée.

Tout en corroborant les recherches existantes, par une analyse approfondie des discours de deux partis populistes de droite radicale sur la démocratie dans deux arènes distinctes, l'article y apporte une contribution substantielle. D'abord, il rejoint les travaux existants dans le constat d'une instrumentalisation, par ces partis, de la crise sanitaire pour promouvoir leurs positionnements habituels. Parmi ceux-ci, l'on retrouve leur caractère antisystème et la forte critique de l'*establishment* qu'il implique, leurs caractères nativiste et autoritariste, ainsi que la promotion d'une forme de démocratie qui contraste avec la démocratie libérale contemporaine (voir Bobba & Hubbé, 2021 ; Rennó & Ringe, 2023 ; Wondreys & Mudde, 2022). Cependant, l'étude menée enrichit la littérature en mettant en lumière les contradictions inhérentes aux propos du VB et du RN durant la pandémie. Tout en défendant certaines caractéristiques fondamentales des démocraties libérales, certains de leurs discours durant cette période y contreviennent. L'égalité de droits et le pluralisme politique sont parmi les principes qu'ils y questionnent. Certaines de leurs déclarations laissent entrevoir la promotion d'idées qui se rapprochent d'une forme illibérale de démocratie. Par ailleurs, la confrontation du contenu de leurs propos à la réalité de leurs pratiques et de leurs attributs mène à prendre du recul par rapport au sens littéral de leur rhétorique.

Sans verser dans des inférences simplistes, leurs caractères démagogue et antisystème (Biard, 2021 ; Mudde, 2007 ; Taguieff, 1984) doivent être considérés lorsqu'il s'agit d'appréhender leurs propos. Cela mène à questionner l'objectif poursuivi dans les discours qu'ils ont tenus durant la crise sanitaire. Bien qu'ils aient tendance à vouloir apparaître moins radicaux sur le devant de la scène (Crépon *et al.*, 2015 ; Ivaldi,

2012), cette recherche souligne que, dans les faits, certains pans de leurs discours demeurent radicaux. Ce faisant, il semble que leurs positions traditionnelles radicales restent au centre de leur projet politique (voir Betz & Johnson, 2004). Lorsqu'ils défendent certaines caractéristiques fondamentales des démocraties libérales, comme les libertés individuelles, il semble que cela soit systématiquement lié à la critique vigoureuse de l'*establishment* à laquelle ils s'adonnent durant cette crise. Les contradictions manifestes que présente leur rhétorique, combinées à ce constat, mènent à questionner l'authenticité de leurs propos lors de cette période. Ces discours ne s'inscriraient-ils pas davantage dans un objectif d'accès au pouvoir (*office seeking*) – qui passe notamment par une critique intensive de l'*establishment* – que dans un but de promotion de la démocratie libérale ? Cette interrogation reste, à ce stade, sans réponse et devrait dès lors faire l'objet de recherches ultérieures.

Dans une optique de complémentarité, les positionnements postpandémie de ces partis sur la démocratie devraient également être étudiés. Cette période a impliqué une multitude de mesures restrictives et les a amenés à se positionner comme défenseurs des libertés et droits fondamentaux dans leur rhétorique. Il serait, dès lors, pertinent de caractériser leurs positionnements en période postpandémique, sur cette question qui est au cœur des idées qu'ils promeuvent. Par ailleurs, il serait intéressant de confronter les positionnements du VB et du RN vis-à-vis de la démocratie durant la pandémie, que notre étude met en lumière, à ceux de leurs concurrents ainsi qu'aux réactions qu'ont pu avoir leurs électeurs respectifs.

Bibliographie

- Abts, K. (2015). Attitudes towards a cordon sanitaire vis-à-vis extremist parties. *Ethical Perspectives*, 4, 667-698. doi : 10.2143/EP.22.4.3127271.
- Akkerman, T. (2003). Populism and democracy: Challenge or pathology?. *Acta Politica*, 38(2), 147-159. doi: 10.1057/palgrave.ap.5500021.
- Albertazzi, D., & Mueller, S. (2013). Populism and liberal democracy: Populists in government in Austria, Italy, Poland and Switzerland. *Government and Opposition*, 48(3), 343-371. doi: 10.1017/gov.2013.12.
- Bartlett, J. (2014). Populism, social media and democratic strain. In G. Lodge & G. Gottfried (Eds.), *Democracy in Britain: Essays in honour of James Cornford* (pp. 91-96). London: Institute for Public Policy Research.
- Bedock, C., Best, V., Otjes, S., & Weisskircher, M. (2023). A policy like no other? The populist radical right challenge in the field of democracy reform. *Party Politics*, 29(4), 661-671. doi: 10.1177/13540688221089126.

- Betz, H-G. (1994). *Radical right-wing populism in western Europe*. New York: St. Martin Press.
- Betz, H., & Johnson, C. (2004). Against the current-stemming the tide: The nostalgic ideology of the contemporary radical populist right. *Journal of Political Ideologies*, 9(3), 311-327. doi: 10.1080/1356931042000263546.
- Biard, B., & Dandoy, R. (2018). Les préférences démocratiques au sein des partis populistes en Belgique. In B. Biard (Ed.), *L'État face à ses transformations* (pp. 231-257). Louvain-la-Neuve : Academia L'Harmattan.
- Biard, B. (2019). L'extrême droite en Europe occidentale (2004-2019). *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2420-2421(15), 5-106. doi : 10.3917/cris.2420.0005.
- Biard, B. (2021). *L'influence (in)visible. Les partis populistes de droite radicale et la fabrique de politiques publiques en démocratie*. Bruxelles : Peter Lang.
- Bobba, G., & Hubé, N. (2021). *Populism and the politicization of the COVID-19 crisis in Europe*. Basingstoke: Palgrave MacMillan.
- Bouhon, F., Jousten, A., Miny, X., & Slautsky, E. (2020). L'État belge face à la pandémie de covid-19 : esquisse d'un régime d'exception. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2446(1), 5-56. doi : 10.3917/cris.2446.0005.
- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101. doi : 10.1191/1478088706qp063oa.
- Camus, J-Y. (2018). Les droites populistes radicales en Europe occidentale. In B. Badie & D. Vidal (Eds.), *Le retour des populismes : L'état du monde 2019* (pp. 175-181). Paris : La Découverte.
- Camus, J.-Y. (2021). Les partis d'extrême droite européens et la crise sanitaire du Covid-19. *Populisme – La Revue*, 1(1), 51-61.
- Castanho Silva, B., & Proksch, S.-O. (2022). Politicians unleashed? Political communication on Twitter and in parliament in western Europe. *Political Science Research and Methods*, 10(4), 776-792. doi: 10.1017/psrm.2021.36.
- Coppedge, M., Gerring, J., Altman, D., Bernhard, M., Fish, S., Hicken, A., (...), & Teorell, J. (2011). Conceptualizing and measuring democracy: A new approach. *Perspectives on Politics*, 9(2), 247-267. doi: 10.1017/S1537592711000880.
- Crépon, S., Dézé, A., & Mayer, N. (2015). *Les faux-semblants du Front national*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Crum, B., Oleart, A., & Overeem, P. (2023). Populist parties, pluralism, and democratic systems in Europe. In B. Crum & A. Oleart (Eds.), *Populist parties and democratic resilience: A cross-national analysis of populist parties' impact on democratic pluralism in Europe* (pp. 1-19). London: Routledge.
- Debras, F. (2016). L'extrême droite et la démocratie : entre opposition et récupération. In J. Jamin (Ed.), *L'extrême droite en Europe* (pp. 543-567). Bruxelles : Bruylant.
- Debras, F. (2022). Back to the future, recovering the past: A critical discourse analysis of the terms 'democracy' and 'direct democracy' in the speeches of the Rassemblement National and the Freiheitliche Partei Österreichs.

- Journal of Contemporary European Studies*, 31(3), 306-317. doi : 10.1080/14782804.2022.2061432.
- De Cleen, B. (2016). Representing 'the people': The articulation of nationalism and populism in the rhetoric of the Flemish Vlaams Belang. In J. Jamin (Ed.), *L'extrême droite en Europe* (pp. 223-242). Bruxelles : Bruylant.
- Desson, Z., Weller, E., McMeekin, P., & Ammi, M. (2020). An analysis of the policy responses to the COVID-19 pandemic in France, Belgium, and Canada. *Health Policy and Technology*, 9(4), 430-446, <https://doi.org/10.1016/j.hlpt.2020.09.002>.
- De Winter, L., Gomez, M., & Lynch, P. (2018). Ethnoregionalist parties. In K. Detterbeck & E. Hepburn (Eds.), *Handbook of territorial politics* (pp. 139-157). Northampton : Elgar.
- Faniel, J., & Sägesser, C. (2020). La Belgique entre crise politique et crise sanitaire (mars-mai 2020). *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2447, 5-46. doi : 10.3917/cris.2447.0005.
- Habermas, J. (2003). Trois versions de la démocratie libérale. *Le Débat*, 125(3), 122-131. doi : 10.3917/deba.125.0122.
- Hobeika, A., & Villeneuve, G. (2017). Une communication par les marges du parti? Les groupes Facebook proches du Front national. *Réseaux*, 202-203(2-3), 213-240. doi : 10.3917/res.202.0213.
- Huber, A. R., & Schimpf, H. C. (2015). Friend or foe?: Testing the influence of populism on democratic quality in Latin America. *Political Studies*, 64(4), 872-889. doi: 10.1111/1467-9248.12219.
- Ignazi, P. (2012). Le Front national et les autres : influence et évolutions. In P. Delwit (Ed.), *Le Front national : Mutations de l'extrême droite française* (pp. 37-56). Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Ivaldi, G. (2012). Permanences et évolutions de l'idéologie frontiste. In P. Delwit (Ed.), *Le Front national : Mutations de l'extrême droite française* (pp. 95-112). Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Kelbel, C., Navarro, J., & Neihouser, M. (2023). Making a wor(l)d of difference? The National Front's anti-pluralist stands and their evolution over time. In B. Crum & A. Oleart (Eds.), *Populist parties and democratic resilience: A cross-national analysis of populist parties' impact on democratic pluralism in Europe* (pp. 80-100). London: Routledge.
- Kriesi, H., & Pappas, S. T. (2016). *European populism in the shadow of the great recession*. Colchester: ECPR Press.
- Magni-Berton, R. (2023). Les élections en régime semi-présidentiel. Enseignements pour la France. *Pouvoirs*, 184(1), 93-105. doi : 10.3917/pouv.184.0093.
- Meijen, J. (2021). Performing the COVID-19 crisis in Flemish populist radical-right discourse: A case study of Vlaams Belang's Coronablunderboek. *Politics of the Low Countries*, 3(2), 160-185. doi: 10.5553/PLC/000016.

- Moffitt, B. (2015). How to perform crisis: A model for understanding the key role of crisis in contemporary populism. *Government and Opposition*, 50(2), 189-217. doi: 10.1017/gov.2014.13.
- Moufahim, M. (2008). *Interpreting discourse: A critical discourse analysis of the marketing of an extreme right party: The Vlaams Blok/Vlaams Belang* (PhD thesis, University of Nottingham).
- Mouffe, C. (2000). *The democratic paradox*. London: Verso.
- Mshvenieradze, T. (2013). Logos ethos and pathos in political discourse. *Theory and Practice in Language Studies*, 11(3), 1939-1945. doi: 10.4304/tpsls.3.11.1939-1945.
- Mudde, C. (2004). The populist zeitgeist. *Government and Opposition*, 39(4), 541-563. doi: 10.1111/j.1477-7053.2004.00135.x.
- Mudde, C. (2007). *Populist radical right parties in Europe*. New York: Cambridge University Press.
- Mudde, C., & Kaltwasser, R. C. (2017). *Populism: A very short introduction*. New York: Oxford University Press.
- Mudde, C. (2017). *The populist radical right: A reader*. New York: Routledge.
- Neumayer, E., Pfaff, K. G., & Plümper, T. (2023). Protest against Covid-19 containment policies in European countries. *Journal of Peace Research*, 0(0), 1-15. doi: 10.1177/00223433221135335.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2021). L'analyse thématique. In P. Paillé & A. Mucchielli (Eds.), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (pp. 269-357). Paris : Armand Colin.
- Pauwels, T. (2011). Le Vlaams Belang. In P. Delwit, J-B. Pilet & E. Van Haute (Eds.), *Les partis politiques en Belgique* (pp. 219-234). Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Paxton, F. (2020). Towards a populist local democracy?: The consequences of populist radical right local government leadership in western Europe. *Representation*, 56(3), 411-430. doi: 10.1080/00344893.2019.1643771.
- Rennó, L., & Ringe, N. (2023). *Populists and the pandemic: How populists around the world responded to Covid-19*. Oxon: Routledge.
- Reporterre. (2017). *La population de Fréjus désavoue un projet bétonneur du maire Front national*. En ligne <https://reporterre.net/La-population-de-Frejus-desavoue-un-projet-betonneur-du-maire-Front-national>.
- Reuchamps, M. (2013). Structures institutionnelles du fédéralisme belge. In R. Dandoy, G. Matagne & C. Van Wynsberghe (Eds.), *Le fédéralisme belge : Enjeux institutionnels, acteurs socio-politiques et opinions publiques* (pp. 29-61). Louvain-la-Neuve : Academia-L'Harmattan.
- Roginsky, S., & De Cock, B. (2015). Faire campagne sur Twitter : Modalités d'énonciation et mises en récit des candidats à l'élection européenne. *Les Cahiers du Numérique*, 11(4), 119-144. doi : 10.3166/LCN.9.4.119-144.
- Rooduijn, M. (2014). The nucleus of populism: in search of the lowest common denominator. *Government and Opposition*, 49(4), 573-599. doi : 10.1017/gov.2013.30.

- Schiffino, N. (2003). *Crises politiques et démocratie en Belgique*. Paris : L'Harmattan.
- Schiffino, N., Balzacq, T., Baudewyns, P., Jamin, J., Legrand, V., & Paye, O. (2014). *Fondements de science politique*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.
- Schiffino, N., Jacquet, V., Cogels, M., & Reuchamps, M. (2019). Les gouvernants face aux transformations de la démocratie : Le point de vue des ministres et des présidents de parti. *Gouvernement et action publique*, 8(2), 57-80. doi : 10.3917/gap.192.0057.
- Schiffino, N., & Jamin, J. (2021). Démocratie et légitimité. In L. Damay & V. Jacquet (Eds.), *Les transformations de la légitimité démocratique : Idéaux, revendications et perceptions* (pp. 353-374). Louvain-la-Neuve : Académia L'Harmattan.
- Schouler, C., & Mucchielli, L. (2022). Covid, état d'urgence et libertés publiques : Les libertés qui fondent la démocratie sont-elles solubles dans la lutte contre une épidémie?. *Futuribles*, 449, 73-85. doi : 10.3917/futur.449.0073.
- Smith, G. (2009). *Democratic innovations: Designing institutions for citizen participation*. New York: Cambridge University Press.
- Surel, Y. (2002). Populism in the French party system. In Y. Mény & Y. Surel (Eds.), *Democracies and the populist challenge* (pp. 139-154). New York: Palgrave Macmillan.
- Taguieff, P-A. (1984). La rhétorique du national-populisme. *Mots*, 9, 113-139.
- Wondreys, J., & Mudde, C. (2022). Victims of the pandemic? European far-right parties and COVID-19. *Nationalities Papers*, 50(1), 86-103. doi: 10.1017/nps.2020.93.

Anthony Ricotta est doctorant au sein de l'Institut de sciences politiques Louvain-Europe (ISPOLE) à l'UCLouvain. Sa recherche doctorale porte sur les interactions entre les justiciables et les agents de justice. Elle vise à investiguer les stratégies et positionnements développés par les justiciables pour tenter d'influer sur le cours de ces interactions. Il s'intéresse également aux questions de populisme et d'extrémisme. C'est de cet intérêt que découle cet article.

Résumé : En contexte de crise sanitaire, de multiples mesures – parfois qualifiées de liberticides, voire d'autoritaires – ont été prises par les autorités politiques respectives des États d'Europe et du monde afin de contenir le virus. Dans un contexte caractérisé par une remise en question du caractère démocratique des mesures sanitaires, il apparaît pertinent d'étudier les propos que les partis populistes de droite radicale – qui sont habituellement critiques envers la démocratie libérale qu'ils disent être dirigée par des élites intéressées qui ignorent systématiquement les volontés populaires – tiennent sur la démocratie.

Cet article s'inscrit dans cet objectif et procède à une analyse thématique comparative des propos tenus par deux partis populistes de droite radicale – le *Vlaams Belang* et le Rassemblement national – sur Twitter et dans l'enceinte parlementaire. Il en résulte une mise en lumière du caractère antisystème et *antiestablishment* de ces partis, qui instrumentalisent la défense de la démocratie au service de leur critique du système.

Mots-clés : discours, crise, radicalisme, populisme, critique de l'establishment, personnalisation du pouvoir

Populist Radical Right Parties and Democracy during the COVID-19 Pandemic: Comparative Analysis of Rassemblement national's and Vlaams Belang's Communication.

Abstract: *The COVID-19 pandemic has implied the adoption, by political authorities of the world, of measures that have often been qualified as liberticide and authoritarian. In the context of the contestation of the democratic character of these measures, it seems important to study the populist radical right parties' statements on democracy during this particular period. In fact, these parties are usually critical of liberal democracy which they accuse of being governed by self-interested elites that ignore the popular will. This article aims at investigating this question by studying and comparing the statements on democracy of two populist radical right parties: the Vlaams Belang and the Rassemblement national. To do so, we use thematic analysis to look at and to compare their statements on Twitter and in parliament. This analysis highlights the anti-system and antiestablishment character of these parties, which use the defence of democracy to serve their critique of the system.*

Keywords: *discourses, crisis, radicalism, populism, critique of the establishment, personalization of power.*

